

« OPÉRATION ESPOIR AU CŒUR DE L'AFRIQUE »¹

Publiée sous une forme particulièrement attrayante, cette brochure largement illustrée constitue le rapport établi par la Ligue sur l'opération de réinstallation des réfugiés soudanais en République Centrafricaine qu'elle a entreprise, dès 1966, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. En effet, à la suite des rivalités qui éclatèrent au Soudan entre les populations du Nord et celles du Sud, des milliers de Soudanais se réfugièrent de l'autre côté de la frontière de leur pays, en République Centrafricaine. A fin 1965, ils étaient 18 000, et leur nombre augmentait sans cesse. Devant l'ampleur de ces problèmes, le Gouvernement de la République Centrafricaine fit appel au Haut-Commissariat, qui s'adressa à son tour à la Ligue. Celle-ci est désignée, dans un accord tripartite signé en juin 1966, comme partenaire opérationnel chargé de la mise en œuvre d'un programme de réinstallation et de la coordination des actions de secours entreprises par différents organismes.

Il s'agissait, au début, de distribuer des secours, et surtout de mettre au point un véritable programme d'installation. Mais, quelques mois plus tard, des incidents conduisirent le Gouvernement à ordonner le transfert des réfugiés vers M'Boki, plus à l'intérieur du pays. La Ligue se chargea de cette vaste opération qui posait, outre un problème d'organisation pratique considérable, un problème humain non moins complexe, car il fallait décider les réfugiés à accepter un nouveau départ.

¹ Publication éditée par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Genève, 1969, 24. p.

C'est alors que fut menée à bien une tâche difficile pour les délégués de la Croix-Rouge, et qui est décrite de la manière suivante :

« Un contrôle de départ est effectué : chaque réfugié se présente à la gendarmerie muni d'une carte sur laquelle est alors portée la mention « vu au départ », puis il reçoit une ration de vivres pour deux jours et commence alors la longue marche vers M'Boki. Il emporte sur sa tête un énorme panier : objets ménagers, hardes, quelques outils et semences reçus à Bambouti. Bien léger bagage pour se construire une vie nouvelle, mais bien lourd fardeau à transporter sur 200 km.

Sur la route, des postes fixes ont été installés tous les 40 km. environ. Les réfugiés y reçoivent une nouvelle ration de vivres et les soins médicaux dont ils ont besoin : un infirmier et une sage-femme sont présents à chacun de ces relais. De plus, un délégué et le médecin sillonnent régulièrement la route. Les vieillards, les malades, les jeunes enfants et les femmes enceintes, sont transportés au moyen de camions et d'un avion militaire.

Ces dispositions se révélèrent, en fait, satisfaisantes puisqu'en dépit des conditions rendues plus difficiles encore par la saison des pluies, aucun incident ne fut à déplorer. »

En juin 1968, l'évacuation vers M'Boki était terminée. Mais, depuis plusieurs mois déjà, il avait fallu, au fur et à mesure de leur arrivée, aider les réfugiés à s'intégrer socialement et économiquement dans leur pays d'accueil. Et organiser aussi tout un réseau sanitaire, créer des dispensaires, construire un hôpital central, vacciner la population contre les grandes endémies de la République Centrafricaine, édifier un village destiné à recevoir les vieillards isolés et incapables de subvenir à leurs besoins. Ces tâches étendues et combien utiles, les équipes de la Croix-Rouge y collaborèrent activement, et la présente brochure en apporte le témoignage très vivant.

En janvier 1969, l'activité de la Ligue prenait fin, mais les tâches médicales proprement dites continuèrent cependant d'être assurées, à la demande du Gouvernement centrafricain, jusqu'en juillet de la même année. Ainsi, durant de nombreux mois, la Croix-Rouge est intervenue. Aujourd'hui, il n'y a plus à M'Boki une zone de réfugiés, mais un ensemble de dix villages où « l'installation matérielle est assurée, les cultures semblent en plein essor, les structures médicales et scolaires mises en place fonctionnent de façon satisfaisante ».

J.-G. L.